

A l'Éure de Jouy

Les Voeux du maire

Chers amis de Jouy,

Ces vœux ont la couleur diaphane de l'émotion en ce début d'année singulier où chacun a compris que la France était en péril, atteinte au cœur même de ses valeurs fondatrices. Le peuple de France a su faire rempart en s'unissant, en montrant qu'il n'avait pas peur; en cela il a été rejoint par un grand nombre de peuples et de chefs d'État des cinq continents.

Une telle manifestation à l'échelle planétaire n'a, sans doute, jamais été constatée dans l'Histoire humaine dans un temps aussi immédiat. A Jouy, quelques affiches chez nos commerçants, un appel sur les réseaux sociaux, le relais de notre site internet, ont suffi, en quelques heures, à rassembler plus de 300 femmes, hommes et enfants sur la place, entre l'église, la mairie et le monument aux morts, pour chanter notre hymne national.

Merci encore au peuple de Jouy d'avoir rejoint le peuple de France !

Ces vœux ont la couleur vive de l'espoir : l'espoir de réduire à néant ceux qui veulent fracturer notre société. Ils ont trouvé, face à eux, comme un rempart, la communion de tout un peuple, la communion de toute une civilisation assise sur les fondements de la République, en premier lieu les libertés publiques. Liberté, droits, exercices de ces droits, respect de l'autre et autorité de l'État dans un cadre légal soumis au juge, voici, sans doute, les piliers soutenant l'équilibre d'une société.

Les applaudissements aux policiers et aux gendarmes par les populations révèlent une prise de conscience : ils ne sont pas là pour opprimer mais pour protéger et faire respecter l'ordre nécessaire dans une société de droit.

Si nous sommes tous Charlie, nous sommes aussi policier, gendarme, agent de maintenance, juif, chrétien, musulman, agnostique ou athée, nous sommes tous anonymes, nous sommes tous porteurs des valeurs essentielles que représente la démocratie...

Dans un tel contexte, la foi en nos valeurs, tant préservées par le principe de laïcité, doit être plus forte que la haine et la violence.

Et je citerai Jean Jaurès : « Si la démocratie fonde, en dehors de tout système religieux, toutes ses institutions, tout son droit politique et social : famille, patrie, propriété, souveraineté ; si elle ne s'appuie que sur l'égalité des personnes humaines appelées aux mêmes droits et invitées à un respect réciproque ; si elle se dirige, sans aucune intervention dogmatique et surnaturelle (...), j'ai le droit de dire (...) que démocratie et laïcité sont identiques ».

Mais le lyrisme compassionnel ne peut suffire face à la manipulation universelle des esprits au travers d'Internet. Respect et fermeté doivent se dresser face à une manipulation qui touche, comme toujours, les plus malléables, d'abord les déracinés et les plus jeunes.

Soyons donc vigilants au respect de nos valeurs, ici comme ailleurs, au quotidien.

Ici à Jouy, la vie qui continue. Mon équipe et moi-même y veillons depuis, déjà, trois mandats. Je tiens à vous exprimer nos remerciements pour nous avoir renouvelé votre confiance en mars dernier. L'équipe municipale, où la parité rime avec modernité et ruralité, à laquelle j'associe nos agents, est au service de tous les habitants de ce village.

Un village qui demeure dynamique, par ses nouveautés : il a accueilli une pédicure-podologue, un restaurant gastronomique : "La Parenthèse", une "onglerie" associée à "L'Éure de Beauté", un maître-d'œuvre, la vente de livres récents d'occasion à "L'Ermitage". Un village qui assure par ses transmissions : le groupe MAJENCIA, grande enseigne du meuble, vient de reprendre la Société ADFORM, pérennisant ainsi la production à Jouy, une nouvelle pharmacienne succède à M. et Mme Morel, à Jouy depuis 30 ans et de nouveaux gérants s'installent au bar-tabac...

2014 a connu la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires, que nous savons souhaités gratuits tout en offrant un service assuré par des professionnels de l'animation. Enfin, l'Agence Postale Communale fonctionne en semaine et le samedi matin, au sein d'un service mutualisé avec la mairie.

Gérer au quotidien, anticiper l'avenir d'une commune, c'est aussi maintenir un lien avec son passé. Le faire en images est encore mieux. Je veux saluer ici la prochaine parution du livre sur l'histoire de Jouy. Il s'agit d'un bel ouvrage où chacun trouvera son point d'intérêt avec une mise en page et une iconographie d'une exceptionnelle qualité. Je veux rendre hommage aux membres de la commission de rédaction qui ont si bien œuvré à amasser la documentation, structurer et rédiger les textes en un peu plus de deux ans. J'ai une pensée particulière pour Henri BOURGEOIS, parti tout récemment dans la sérénité, entouré de ses proches, mais après avoir pu tenir l'ouvrage quasiment terminé. Qu'il repose en paix en homme de bien qu'il était. Il restera vivant dans les pages de ce livre.

Je vous souhaite une très bonne année à vous et à ceux qui vous sont chers.

Christian PAUL-LOUBIERE, votre maire.

Jouy aux couleurs de Noël

La vitrine d'un commerce est un outil de communication essentiel : c'est le premier contact avec le client. Les commerçants de Jouy l'ont bien compris. C'est pourquoi, cette année, à l'occasion de Noël, ils ont décidé, dans un bel ensemble, de décorer leurs vitrines, pour le plus grand plaisir des Joviens.

L'artiste retenue pour cette opération originale s'appelle Roxanne Viette. Nous l'avons rencontrée et elle nous a expliqué sa passion avec tout l'enthousiasme de ses vingt ans.



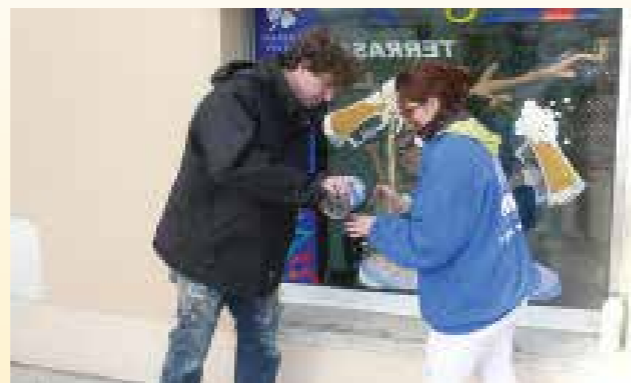
Auto-entrepreneur dans la création artistique relevant des arts plastiques depuis un an, basée à Soulaire, Roxanne avoue en riant que son père, Patrick Viette, artiste peintre bien connu des Joviens pour ses cours de peinture appréciés et très suivis, l'a énormément aidée à sortir de sa « bulle », paradoxe pour cette jeune graphiste qui ne rêve que de créer ses propres bandes dessinées.

«Je suis tombée très jeune dans la marmite»

En effet, avec des parents aussi créatifs, Roxanne est attirée toute petite par le dessin. Après un bac L, option Arts plastiques, des petits boulots, des moments de doute, elle se lance et Jouy est son premier grand chantier. Parallèlement à ses créations, Roxanne suit des cours dans une école supérieure à Paris afin d'être encore plus pointue sur les logiciels informatiques qui lui permettront de parfaire ses compositions.



«Mon père m'a appris la technique»



Roxanne apporte ses propres créations au commerçant, prend en compte ses souhaits et finalise sa maquette sur un logiciel de dessin, Photoshop, qui lui permet de retoucher ses dessins. Ces peintures éphémères sont réalisées à partir de peintures acryliques qui résistent aux intempéries pendant les fêtes. Patrick Viette était là pour sa première vitrine, pour lui transmettre sa technique, lui donner confiance en elle. Les autres, elle les a faites toute seule, avec juste « un coup de main ».

«De la musique symphonique pour appréhender l'espace»

Roxanne est perchée sur son tabouret, écouteurs aux oreilles. La musique orchestrale l'aide à appréhender la surface de la vitrine bien plus angoissante que sa feuille A4. Après avoir positionné les personnages dans l'espace et les avoir dessinés, l'artiste s'attaque aux détails. Les formes demeurent et les couleurs diffèrent quelque peu de son modèle. Selon l'inspiration, la mise en situation, elle compose... en osant avec les envolées lyriques de son baladeur.

«Le froid, connais pas !»

Par tous les temps, Roxanne s'adonne à son Art ! Emmitoufflée sous trois gros pulls, des collants, des chaussettes, un pantalon, un manteau, une grosse écharpe enroulée trois fois autour de son cou et même des gants, elle fait concurrence à ce brave Père Noël qu'elle ne se lasse pas de dessiner ! Le sourire et les étoiles dans les yeux des enfants (et des plus grands !) qui la questionnent lui donnent envie de peindre encore et encore...

«Je suis trop contente !
Et partante pour l'année prochaine !»

Roxanne est ravie, c'est un peu une reconnaissance de ses qualités artistiques. Cela va lui permettre d'aller de l'avant. D'ores et déjà, des commandes se profilent à l'horizon. Continue de nous faire rêver Roxanne, tu as apporté un feu d'artifice de couleurs dans la grisaille de cet hiver !

Nous espérons de tout cœur que Jouy, précurseur dans le domaine, va lui porter chance !

Corinne BERTHELOT

Réforme des rythmes scolaires

Dans notre numéro de rentrée « A l'Eure de Jouy », paru en septembre, nous vous informions sur la façon dont la réforme des rythmes scolaires allait être mise en application dans notre commune pour l'année à venir. A ce jour, il est possible d'en tirer un premier bilan que nous pouvons déjà qualifier de positif.

Initiée par M. Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, par décret du 24 janvier 2013, elle prévoyait 9 demi-journées de présence à l'école, celles-ci ne devant pas excéder 5h30 maximum par jour entrecoupées par une pause méridienne d'au moins 1h30. Rappelons que le but de cette réforme est censé mieux répartir le temps scolaire sur la semaine, en reportant les journées allégées de 45 mn sur le mercredi matin. Devant les difficultés de sa mise en place, des assouplissements ont été apportés au décret. Ainsi, dans notre commune, en concertation entre les enseignants, parents d'élèves et les services municipaux, le conseil d'école du 2 juin 2014 a adopté à l'unanimité les horaires suivants :

- Lundi : 8h45-11h45/13h45-16h45
- Mardi : 8h45-11h45/13h45-15h15
- Mercredi : 8h45/11h45
- Jeudi : 8h45-11h45 /13h45-16h45
- Vendredi : 8h45-11h45 /13h45-15h15

Les mardis et vendredis, des créneaux de 15h15 à 16h45 ont été aménagés pour les temps d'activité périscolaire ou TAP. Après mise en concurrence, nous avons confié cette nouvelle organisation à l'association Familles Rurales. Bien que nous ayons fait le choix de travailler avec des professionnels de l'animation, nous avons décidé que ces activités seraient exceptionnellement GRATUITES pour l'année scolaire qui vient (2014-2015)*.

Cette loi induit une charge élevée pour les collectivités qui, par ailleurs, voient leurs subventions diminuer, le fonds d'amorçage de 50 € par enfant est, comme son nom l'indique, non pérenne et ne couvre pas l'intégralité des dépenses. La majorité des communes demande une participation aux familles de l'ordre de 3 à 4 € par séance, et certaines d'entre elles n'assurent qu'une garderie améliorée. C'est pourquoi, certains parents ont d'ailleurs pris la décision de ne pas y inscrire leur enfant, ce qui est tout à fait possible, car les TAP ne sont pas obligatoires.



Au terme de ce premier trimestre, nous sommes en mesure de faire un premier constat. L'organisation fonctionne par cycle équivalent à une période de 6 à 7 semaines entre chaque vacances. L'école compte 196 élèves, 61 élèves en maternelle et 135 en primaire.

De la rentrée à la Toussaint, étaient inscrits pour les mardis et vendredis respectivement 54 et 53 enfants en maternelle et 106 et 103 en primaire.

De la Toussaint à Noël, suivant le même découpage, on comptait 54 et 53 enfants en maternelle et 115 et 114 enfants en primaire. Les taux moyens de fréquentation (présents/inscrits) sont de l'ordre de 88% en maternelle et 97% en primaire. Le cycle qui vient de débiter annonce des chiffres en légère hausse.

Pour les classes de maternelle, nous avons choisi de confier l'encadrement des enfants à nos ATSEM pour que ces plus petits ne soient pas perturbés par le recrutement de personnes nouvelles. Ce choix a été judicieux, les personnels se sont parfaitement acquittés de leur tâche, n'hésitant pas à consacrer leur temps de repos à préparer des activités. Qu'elles en soient ici remerciées. Le nombre d'enfants est conforme à l'encadrement prévu par la loi (la Direction Départementale de Jeunesse et Sport a effectué un contrôle), toutefois, une personne supplémentaire viendra compléter l'effectif.

En ce qui concerne les primaires, les animateurs de Familles Rurales ont mis en place plusieurs activités regroupées autour de thématiques comme la découverte de sports, de l'environnement, la fabrication d'un journal, la réalisation d'un spectacle... Regrettons que ce dernier ait été annulé en raison du faible nombre d'enfants présents.

Pour cette période (janvier-février), les activités sont : musique actuelle, création d'une manga, création d'un clip, découverte de grand jeux, création d'objets et mise en scène.

La difficulté pour les animateurs est de trouver un équilibre lors d'une même activité entre des enfants d'âges différents qui ont aussi leurs préférences. Ces jeunes, titulaires d'un BAFA, vont d'ailleurs suivre prochainement une formation complémentaire afin de les aider à mieux appréhender leur travail. Si nous ne transigerons pas en aucun cas sur les problèmes de sécurité, il faut cependant nuancer et relativiser ce que l'on peut attendre des TAP, et ce que l'on peut attendre de l'école... ce qui pour certains parents ne semble pas encore si évident.

Pascal MARTIN,
Adjoint chargé des Affaires Scolaires

*Les informations que nous avons pour le moment laissent prévoir que ce fonds d'amorçage serait maintenu en 2015-2016, ce qui nous permettrait de garantir la gratuité.

Une réunion d'information aura lieu le 30 janvier,
à 18h30, à la salle des fêtes de Jouy
Les animateurs et les responsables de Familles Rurales
répondront aux questions que se posent les parents
Venez nombreux

Calendrier des fêtes

JANVIER

Samedi	10	Athlétisme - Assemblée générale et galette
Mercredi	14	Judo - Galette des Rois
Jeudi	15	Cap 60
Vendredi	16	ACCA Chasse AG
Samedi	17	Foot - Galette des Rois
Dimanche	18	Théâtre - Décor des Ados
Mercredi	21	Théâtre - Décor des Ados
Vendredi	23	Théâtre Décor
Samedi	24	Théâtre des Ados

FEVRIER

Samedi	7	Théâtre - Assemblée générale
Dimanche	8	Théâtre récompense des enfants,
Jeudi	12	Cap 60
Samedi	14	Musique - Soirée Cabaret Banquet des chasseurs

MARS

Samedi	7	AG Musée (à L'Écurie)
Jeudi	12	Cap 60
Samedi	14	APE - Loto Concert (Moulin de Lambouray)
Dimanche	15	APE - Loto

AVRIL

Vendredi	3	Théâtre répétition
Samedi	4	Théâtre 1 ^{re} représentation
Dimanche	5	Théâtre
Vendredi	10	Théâtre 2 ^{ème} représentation
Samedi	11	Théâtre 3 ^{ème} représentation
Jeudi	16	Cap 60
Samedi	18	APE - Soirée jeux de société
Dimanche	19	APE - Soirée jeux de société
Samedi	25	Comité des fêtes - Vide-grenier
Samedi	18	Comité des fêtes - Vide-grenier

MAI

Dimanche	3	Ronde des Ancêtres
Dimanche	10	Comité des fêtes - Randonnée
Jeudi	21	Cap 60
Dimanche	31	APE - Zumba

JUIN

Jeudi	11	Cap 60
Samedi	20	Musique - Concert (cour Mairie) Feu de Saint-Jean (centre)
Samedi	27	APE - Kermesse des écoles
Mardi	30	Ecole - Théâtre

JUILLET

Jeudi	9	Cap 60
Lundi	13	Comité des fêtes Retraite aux flambeaux
Mardi	14	Comité des fêtes Repas champêtre

SEPTEMBRE

Jeudi	17	Cap 60
Vendredi	18	APE - Assemblée générale
Samedi	19	Journée du Patrimoine (L'Écurie)
Dimanche	20	Journée du Patrimoine (L'Écurie)
Vendredi	19	ACCA Chasse, AG

OCTOBRE

Jeudi	15	Musique, assemblée générale
Samedi	17	Commune, repas des aînés
Jeudi	22	Cap 60
Vendredi	30	APE - Halloween
Samedi	31	APE - Halloween

NOVEMBRE

Dimanche	15	APE - Bourse aux jouets
Jeudi	19	Cap 60 Comité des Fêtes - Beaujolais
Samedi	21	Musique - Soirée Cabaret (Moulin de Lambouray) FNACA - Assemblée générale
Dimanche	22	Musique - Concert des élèves

DECEMBRE

Samedi	5	Pompiers, Sainte Barbe - St-Prest
Vendredi	11	Athlétisme - Réunion élargie
Samedi	12	CAP 60 - Repas de fin d'année
Dimanche	13	APE - Animation de Noël
Vendredi	18	Théâtre - Répétition générale
Samedi	19	Théâtre - Représentation
Samedi	20	Théâtre - Représentation